

L'énergie est, dès à présent, au cœur d'un débat difficile en France et dans le monde.

Après un premier Questions / Réponses faisant un état des lieux du nucléaire civil, FO Énergie et Mines apporte sa vision d'avenir sur l'industrie électrique dans notre pays.

Entre les modes de production classiques et les énergies renouvelables, quelles sont les positions FO pour assurer notre indépendance énergétique et la continuité de la fourniture d'électricité, dans le souci du développement durable.

Pour FO, est-ce normal que ce soit un accident nucléaire qui relance le débat en France sur l'énergie ?

Peut-on attendre des mesures concrètes à l'issue de ce débat ?

Il est tout à fait regrettable qu'il faille un accident pour qu'un débat sur l'énergie s'instaure dans notre pays.

Le choix d'investir dans une filière de production d'électricité, qui s'inscrit forcément sur une longue période, ne peut aucunement être commandé ni par une catastrophe, ni par l'émotion.

S'il doit y avoir un débat sur l'énergie dans cette période électorale, c'est sur les conséquences de l'ouverture du marché du gaz et de l'électricité avec notamment le vote de la loi NOME.

Sur ce sujet, le silence des partis politiques est assourdissant !

Effectivement, tout le monde et, en particulier les consommateurs, s'accordent pour dénoncer les conséquences au quotidien de l'ouverture du marché à la concurrence.

Perte de proximité avec les clients, difficultés pour avoir un interlocuteur, hausse des tarifs, etc. forment le lot des critiques vis-à-vis de cette ouverture du marché.

Quelle est la position de FO sur l'énergie ?

FO Énergie et Mines défend la production d'électricité à partir d'un « mixte énergétique » qui associe une part du nucléaire, du charbon, du gaz et des énergies renouvelables comme l'hydraulique, le photovoltaïque ou l'éolien.

L'énergie marine offre aussi des opportunités qu'il est intéressant de développer dans notre pays.

La France a de l'expérience et un savoir-faire dans l'ensemble de ces domaines qu'il est temps d'exploiter afin d'assurer l'indépendance énergétique de la France et la continuité de la fourniture d'électricité.

Le débat qui s'instaure tend à opposer le nucléaire aux énergies renouvelables. Que défend FO ?

Opposer le nucléaire aux Énergies Renouvelables (EnR) est dogmatique. Les différentes filières doivent être complémentaires sachant que les EnR sont par nature dépendantes de la météorologie (vent, soleil).

Développer les EnR au détriment des énergies classiques (nucléaire, charbon, gaz) aurait pour conséquence des ruptures dans la fourniture d'électricité, ce que nos concitoyens et les industriels n'accepteraient pas.

Quelle est l'appréciation de FO sur les énergies renouvelables ?

FO a eu l'occasion d'exprimer sa position, notamment lors du Grenelle de l'Environnement.

Notre Organisation Syndicale s'inscrit pleinement dans la volonté de réduction des gaz à effet de serre et le développement des EnR.

Nous avons également précisé que le développement des EnR doit être industrialisé et s'effectuer sous la responsabilité des pouvoirs publics.

Il est maintenant démontré que l'absence de gouvernance dans ce domaine est source d'opportunités spéculatives sans relation directe avec le besoin de développer des filières de production, nécessaires à la réduction des gaz à effets de serre.

Quel sens donne FO à l'industrialisation des filières de production d'électricité ?

Tout d'abord, il est important de rappeler que l'électricité ne se stocke pas, se transporte difficilement et, que l'équilibre production/consommation doit être en permanence assuré.

FO continue à défendre l'idée que la production d'électricité doit être centralisée sous la forme de parcs de production (Éolien, Photovoltaïque ou PV) pour des raisons techniques et économiques (raccordement aux réseaux).

Vouloir développer la production « domestique » ou décentralisée n'est pas compatible avec une gestion durable de l'énergie.

Le développement des EnR doit être associé à des groupes industriels, comme GDF-SUEZ, EDF ou autres, qui disposent de compétences et de l'expérience d'une part, pour gérer un parc de production hétérogène et, d'autre part, des ressources pour la recherche et développement (R&D).

Ces Groupes obtiennent une économie d'échelle et donc, une réduction des coûts de revient, sans comparaison avec un moyen de production à l'échelle domestique.

De plus, ils ont une capacité à mobiliser des ressources financières importantes car, ne l'oublions pas, le secteur de l'énergie est par nature extrêmement capitalistique.

C'est pourquoi FO continue à défendre le modèle d'entreprise intégrée (production, transport, distribution, commercialisation), seul modèle capable d'investir dans le développement durable.

Quel est l'avis de FO sur la production d'électricité à partir du gaz et du charbon ?

La production de l'électricité à partir du gaz et du charbon est une nécessité correspondant notamment à la demande lors des pointes de consommation et pour pallier aux demandes d'effacement.

FO revendique également le développement de ces outils de production en complément de la production de base assurée par le nucléaire pour les raisons suivantes :

- Permettre de diversifier les sources d'approvisionnement en combustible.
- Assurer le maintien des compétences pour faire face à la concurrence et exporter notre savoir-faire.

Nous devons prendre en considération que le gaz et le charbon sont des ressources dominantes et offrent des opportunités industrielles en matière de production dans le monde.

FO revendique des moyens dans la recherche et développement (R&D) afin de réduire l'impact de ce mode de production sur l'environnement.

Quel est l'avis de FO sur le moratoire demandé par le Gouvernement sur le photovoltaïque (PV) ?

Ce moratoire correspond à une insuffisance de maturité de la filière. Nous regrettons que les pouvoirs publics aient ouvert les « vannes » sur l'installation de PV sans avoir, au préalable, effectué une analyse de risques.

Cette attitude tend à démonter une insuffisance de gouvernance de la filière et d'analyse sur les investissements à déployer et sur les conséquences (réseaux d'électricité, gestion aléatoire de la production).

La production d'électricité à partir du PV ou de l'éolien offre des opportunités qu'il est nécessaire de développer en s'appuyant sur des organisations industrielles et des structures existantes.

La libéralisation du marché de l'électricité où tout le monde peut produire de l'électricité, n'importe où et n'importe comment, a trouvé ses limites dans les technologies d'aujourd'hui.

Sur quoi devait porter l'analyse de risques selon FO ?

En premier lieu, sur la capacité des industriels à produire des capteurs photovoltaïques selon des procédés de fabrication dont l'impact est limité sur l'environnement (rejets de gaz à effets de serre).

Puis, analyser les conditions de financement. Les coûts de revient dans le domaine des EnR restent élevés comparés aux autres énergies.

Il est donc nécessaire que le coût soit supporté par l'ensemble de la société.

Enfin, il est nécessaire de s'assurer de la compatibilité de l'installation des EnR avec la capacité des réseaux pour évacuer l'électricité.

La propriété du compteur LINKY dit « intelligent » suscite des convoitises. L'avis de FO ?

LINKY offre surtout des opportunités en matière de gestion de l'information et c'est cette information qui suscite des convoitises.

FO revendique que cette information soit gérée sous la responsabilité d'ERDF.

Quel est l'avis de FO sur les hausses de l'électricité et du gaz ?

Plusieurs facteurs expliquent les hausses de tarifs de gaz et d'électricité dont certains soulèvent l'opposition de notre organisation syndicale.

Un des facteurs justifiant les hausses de tarifs s'explique notamment par la volonté des pouvoirs publics de réduire la consommation d'énergie. En augmentant les prix, les pouvoirs publics ont voulu transmettre un « signal » aux consommateurs pour réduire leur consommation.

La conséquence des hausses des tarifs, inacceptable, c'est qu'un certain nombre de consommateurs ne peut plus se chauffer et que les entreprises vont délocaliser leurs productions ou leurs services au détriment de l'emploi.

Comme autre facteur, les coûts d'approvisionnement : Le prix du gaz augmente, étant indexé sur celui du pétrole. Les contrats d'approvisionnement sur le long terme peuvent donc aussi renchérir une hausse des tarifs.

Sur ce point, les pouvoirs publics devront revoir la formule de fixation des tarifs du gaz.

Enfin, la nécessité d'investir dans de nouveaux moyens de production d'électricité ou de maintenir le patrimoine existant (centrales de production, réseaux de transports et de distribution) peut justifier en partie la hausse des tarifs.

Cependant, ces hausses de tarifs sont d'autant plus difficiles à supporter qu'il y a un manque évident d'anticipation sur les investissements à réaliser, dans le même temps où l'on constate la distribution conséquente de dividendes aux actionnaires.

Il convient de souligner que l'ouverture du marché du gaz et de l'électricité a multiplié les interfaces et complexifier les modalités de financement dans le domaine de l'énergie avec, sans aucun doute, des conséquences sur les tarifs.

L'ouverture du marché n'avait-elle pas pour objectif d'accroître la concurrence et de faire baisser les prix ?

FO s'est opposée à l'ouverture du marché considérant que c'est un leurre, s'agissant de la baisse des prix... Pour une raison très simple, c'est que l'énergie, et notamment l'électricité, ne sont pas des « marchandises » comme les autres.

La mise en concurrence des opérateurs supposerait une connaissance parfaite du marché à moyen et long terme, correspondant à la mise en exploitation des installations de production.

Cela reviendrait à pouvoir mesurer dans une « boule de cristal » la volatilité des matières premières et leur prix et les tarifs de vente de l'électricité et du gaz à l'horizon de 15 ou 20 ans.

Et comme nous l'avons indiqué, ce secteur est à forte dimension capitalistique mobilisant des ressources financières importantes pour des investissements conséquents.

Les industriels sont prêts à s'endetter à partir du moment où ils obtiennent une meilleure visibilité sur les tarifs de vente de l'électricité ou du gaz avec la garantie des pouvoirs publics afin de mesurer la rentabilité de la filière à développer.

Ce qui a pour conséquence de développer une économie « planifiée », opposée à la loi du marché et à la « libre concurrence et non faussée ».

Pourtant la loi NOME ne devrait-elle pas favoriser la concurrence ?

La loi NOME I n'était pas en vigueur que déjà, on parlait de la loi NOME II, ce qui démontre bien la « plus-value » de cette loi !

La loi NOME I a été votée car elle s'inscrit dans la mise en concurrence des éléments de la « chaîne de valeur » (production, commercialisation) qui conduit à la fourniture d'électricité aux consommateurs.

Elle correspond à une demande des opérateurs « alternatifs » au prétexte qu'ils ne peuvent pas concurrencer les entreprises « historiques » et EDF en particulier, positionnée sur le marché avec des tarifs estimés trop bas.

La loi « NOME » devrait donc permettre l'accès à la production nucléaire pour les autres opérateurs.

Deux cas de figure :

- Le prix de l'électricité nucléaire est bas et la concurrence peut « jouer » mais EDF n'a plus les moyens d'investir pour maintenir son patrimoine de production et les autres opérateurs n'ont aucun intérêt à investir puisqu'ils bénéficient du nucléaire à un prix bas.
- Ou le prix est trop haut, permettant ainsi de maintenir son patrimoine à un haut niveau de sûreté et, EDF, sera considérée comme un frein à la concurrence.

Le résultat de l'opération est égal à un « jeu à somme nulle » avec un risque important pour les futurs investissements. De plus, la loi NOME n'apportera finalement aucune plus-value pour la baisse des prix et pour le consommateur.

C'est une des raisons qui légitime l'opposition de FO à la loi NOME et sa demande d'abrogation.

Est-ce-que l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz a des conséquences sur les personnels des entreprises ?

A l'évidence oui, l'ouverture à la concurrence a des conséquences négatives sur les personnels des entreprises et les sous-traitants !

La mise en concurrence « naissante » agit sur l'ensemble de la chaîne de valeur dans les différentes filières avec une recherche « dogmatique » des gains de productivité pour finalement mettre sous pression les personnels dans nos industries.

C'est l'autre raison qui motive FO pour s'opposer à l'ouverture du marché du gaz et de l'électricité.

L'Allemagne, l'Italie ont décidé leur sortie du nucléaire. Qu'en-pense FO Energie et Mines ?

C'est une décision politique de pays souverains. Il n'appartient donc pas à notre Organisation Syndicale de commenter ces décisions politiques.

Cela étant, ces décisions ne sont pas sans conséquence sur les échanges en électricité entre ces pays et pose la question de l'exportation de l'électricité.

Rappelons que l'équilibre production/consommation en France s'appuie notamment sur les importations venant d'Allemagne, soit l'équivalent annuel d'une tranche de production. La programmation pluriannuelle des investissements devra intégrer la position de l'Allemagne.

Ces décisions posent aussi la question de l'exportation : l'Allemagne, tout comme l'Italie, accepteront-elles de recevoir de l'électricité d'origine nucléaire ?

On peut également s'interroger sur le rôle de la Commission Européenne, très prolixes quand il s'agit de développer la concurrence. Notre Organisation Syndicale demande un débat avec délibération sur la politique énergétique commune intégrant les limites de la concurrence, notamment lorsque des pays décident d'abandonner une filière de production comme en Allemagne et en Italie.

Le débat sur l'énergie est un débat majeur du XXIème siècle.

FO Énergie et Mines continuera de l'alimenter, en toute liberté et indépendance.

**Construisons
notre avenir**

